

DEMANDE D'HOMOLOGATION

Objet de l'homologation :

- déclaration des traitements et salaires
- attestation de salaire
- bilan

Impôt : IR, IS

Personnes concernées : Professionnels, Personnes morales

Formulaire : AAC070F-11I

Délai :

Pièces à fournir :

Selon le cas :

- Une copie conforme à l'originale de la déclaration des traitements et salaires dûment signée et cachetée par le représentant légal de l'entreprise.
- Ou une attestation de salaire annuelle détaillée en double exemplaire.
- Ou une copie du bilan signée et cachetée par l'entreprise.

DEMANDE DE DUPLICATA DE VIGNETTE

Circonstances :

- Perte
- Vol
- Destruction

Impôt : TSAVA, Vignette

Formulaire : AAC440F-11I

Délai :

Pièces à fournir :

- La quittance de paiement de la vignette et éventuellement le numéro de série ;
- La carte grise ;
- Une déclaration de perte auprès de la police ou de la gendarmerie royale timbrée à 20 dirhams, le cas échéant.